Brevet de Capacité pour l'Enseignement Primaire (Institutrices-Brevet Supérieur).

Numéro d'inventaire : 1988.00841.2
Auteur(s) : Eugénie Rachel Marie Devaux
Type de document : texte ou document administratif
Éditeur : Académie de Caen (Caen)
Période de création : 1er quart 20e siècle
Date de création : 1901
Description : Impression N&B, écriture manuscrite à l'encre noire.
Mesures : hauteur : 357 mm ; largeur : 428 mm
Notes : Diplôme du Brevet Supérieur pour l'Enseignement Primaire avec la langue anglaise décerné à Eugénie, Rachel, Marie Devaux née à Theuville aux Maillots dans la Seine-Inférieure le 12 septembre 1882. Délivré à Caen le 21 août 1901, signé par le Recteur de l'Académie de Caen. Tampon de l'Académie de Caen. Le texte est entouré d'un cadre de décoration avec les initiales "RF" aux quatre coins, en haut et en bas.
Mots-clés : Brevets (élémentaire et supérieur)
Filière : non précisée
Niveau : non précisée
Nom de la commune : Caen
Nom du département : Calvados
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1
Mention d'illustration
ill.

ACADÉMIE DE CAEN
N° 499 bis.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE

BREVET DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

(INSTITUTRICES. — BREVET SUPÉRIEUR.)

LE RECTEUR de l'Académie de Caen, Officier de l'Ordre national de la Légion d'honneur,
Vu le Brevet élémentaire délivré à Mad^lle Devaux, le 13 août 1898 à Caen, département du Calvados;
Vu l'article 21 de la loi du 30 octobre 1886;
Vu les articles 106 et 107 du décret du 18 janvier 1887;
Vu les articles 134 à 144 inclus et 150 à 153 inclus de l'arrêté en date du même jour;
Vu le procès-verbal de l'examen subi par l'impétrante dans les conditions déterminées par le décret et l'arrêté susvisés;
Vu le certificat en date du 11 Juillet 1901, par lequel la Commission d'examen siégeant à Rouen département de la Seine-Inférieure, pour la 1e session de 1901, atteste que Mad^lle Devaux Eugénie Rachel Marie, née le 12 Septembre 1882, à Cheuville aux Maillots, département de la Seine Inférieure a été jugée apte à obtenir un Brevet supérieur pour l'enseignement primaire, avec la langue anglaise.

Délivre à Mad^lle Devaux le présent Brevet.

Fait à Caen, le 21 Août 1901.

Signature de l'impétrante :
Devaux

Le Recteur de l'Académie de Caen,